




Aix en Provence

VILLE THERMALE ET CLIMATIQUE

Accusé de réception en préfecture
A013-211300017-20120529-21068-DE-1-1_0
Date de signature : 31/05/12
Date de réception : jeudi 31 mai 2012
 <p>POUR CERTIFICATION DU CARACTÈRE EXÉCUTOIRE: - ACTE SIGNÉ ✓ - COMPTE RENDU AFFICHÉ ✓ - ACTE TRANSMIS POUR L'EXERCICE DU CONTRÔLE DE LEGALITÉ ✓</p>

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AIX-EN- PROVENCE N°2012.585

Séance publique du

29 mai 2012

Présidence de Madame Maryse JOISSAINS MASINI,
Maire d'Aix-en-Provence
Député des Bouches-du-Rhône
Président de la Communauté du Pays d'Aix

OBJET : HOTEL DE VILLE - TRAVAUX DE RESTAURATION DES FACADES - MODIFICATION DE LA FICHE OPERATIONNELLE

Le 29/05/12 à 18h00, le Conseil Municipal de la Commune d'Aix-en-Provence s'est réuni en session Ordinaire dans la salle de ses délibérations, à l'Hôtel-de-Ville, sur la convocation qui lui a été adressée par Mme Maryse JOISSAINS-MASINI, Maire le 23/05/2012, conformément aux articles L 2121-10 et L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Etaient Présents :

Mme Dahbia BENNOUR, Mme Charlotte BENON, Mme Christine BERNARD, Mme Odile BONTHOUX, M. Héliot BRAMI, M. Gérard BRAMOULLÉ, M. Maurice CHAZEAU, M. Eric CHEVALIER, M. Jean CHORRO, M. Yannick DECARA, M. Gérard DELOCHE, Mme Sylvaine DI CARO, M. Laurent DILLINGER, M. Robert FOUQUET, M. Alexandre GALLESE, M. Jacques GARCON, M. Gérard GERACI, Mme Sophie JOISSAINS, Mme Maryse JOISSAINS MASINI, Mme Michèle JONES, Mme Patricia LARNAUDIE, M. Christian LOUIT, M. Henri MATAS, Mme Reine MERGER, Mme Arlette OLLIVIER, M. Stéphane PAOLI, M. Christian PEREZ, M. Jean-Marc PERRIN, Mme Liliane PIERRON, Mme Catherine RIVET-JOLIN, Mme Danielle SANTAMARIA, Mme Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE, Mme Catherine SILVESTRE, M. Jules SUSINI, M. Francis TAULAN, Mme Françoise TERME

Excusés avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales:

Mlle Odile BARBAT-BLANC à M. Yannick DECARA, Mme Danièle BRUNET à M. Alexandre GALLESE, Mme Martine FENESTRAZ à Mme Reine MERGER, Mme Amaria MOHAMMEDI à M. Laurent DILLINGER, M. Victor TONIN à M. Francis TAULAN

Excusés sans pouvoir :

M. Jacques AGOPIAN, M. Lucien AMBROGIANI, Mme Agnès AMIACH ELBEZ, Mme Chantal DAVENNE, M. François-Xavier DE PERETTI, Mme Brigitte DEVESA, Mme Michelle EINAUDI, M. Jean-Christophe GROSSI, M. Hervé GUERRERA, M. André GUINDE, M. François HAMY, M. Alexandre MEDVEDOWSKY, Mme Fleur SKRIVAN, Mme Marie José VALETA

Secrétaire : Yannick DECARA

Mme Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE donne lecture du rapport ci-joint.



08.06

Aix en Provence

VILLE THERMALE ET CLIMATIQUE

D.G.A.S Education - Culture
- Politique de la Ville
Direction Des Musées &
Du Patrimoine Culturel

RAPPORT POUR
LE CONSEIL MUNICIPAL
DU 29/05/12

RAPPORTEUR : Mme Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE

Politique Publique : 08-VALORISATION DU PATRIMOINE

OBJET : HOTEL DE VILLE - TRAVAUX DE RESTAURATION DES FACADES -
MODIFICATION DE LA FICHE OPERATIONNELLE - Décision du Conseil

Mes Chers Collègues,

Par délibération n° 2011.1354 en date du 12 décembre 2011, vous aviez adopté la fiche opérationnelle concernant les travaux de restauration des façades Nord et Ouest de l'Hôtel de Ville.

En application du Code des Marchés Publics, l'évaluation des seuils à prendre en compte pour les procédures de marchés publics a été réalisée par opération.

Il est rappelé que le montant des travaux était estimé à 802 104,14 €, hors honoraires et services. Le montant de la tranche ferme, soit 444.514,75 €, sera réglé sur l'exercice 2012. Les travaux doivent être terminés en juin 2012. Pour la tranche conditionnelle devant débuter en octobre 2012, 102.000 € environ seront imputés sur l'exercice 2012 et le solde 255.589,39 € en 2013.

L'architecte en chef des Monuments Historiques qui a remis le Projet Architectural et Technique (P.A.T) de l'opération de restauration des façades, propose des travaux de restauration de sculptures sur la façade ouest, rue Verrerie.

Ce projet a reçu l'accord de la Conservation Régionale des Monuments Historiques.

Ces travaux estimés à 31 370 €, modifieraient donc le montant total des travaux et par voie de conséquence la fiche opérationnelle. Le montant total des travaux passerait donc de 802 104,14 € à 833 474,14 €.

Cette augmentation ne modifie en aucun cas le seuil de procédure.

De même, dans la précédente délibération, il convenait que la Ville sollicite financièrement les partenaires habituels pour cette opération.

Conformément à la délibération n° 2004-0292 du Conseil Municipal du 29 mars 2004 modifiée par délibération du 17 mai 2004, la création d'une fiche opérationnelle indiquant l'ensemble des besoins, ainsi que leurs montants et procédures respectifs, doit être adoptée par le Conseil Municipal.

En conséquence, je vous demande, mes Chers Collègues, de bien vouloir :

- **ADOPTER** le principe de la réalisation de ces travaux concernant la restauration de la façade Ouest de l'Hôtel de Ville pour un montant de travaux estimé à 31.370 € H.T (*pour information, le montant global de l'opération, honoraires et services inclus est de 971.799,34 € H.T*) ;
- **ADOPTER** la modification de la fiche opérationnelle, ci-annexée, afin de permettre la réalisation des travaux de restauration de la façade ouest de l'Hôtel de Ville.

**2012.585 - HOTEL DE VILLE - TRAVAUX DE RESTAURATION DES FACADES -
MODIFICATION DE LA FICHE OPERATIONNELLE**

Présents et représentés	: 41
Présents	: 36
Abstentions	: 0
Non participation	: 0
Suffrages Exprimés	: 41
Pour	: 41
Contre	: 0

Ont voté contre

NEANT

Se sont abstenus

NEANT

N'ont pas pris part au vote

NEANT

**Le Conseil Municipal a Adopté à l'unanimité
le rapport qui précède.**

**Ont signé Maryse JOISSAINS MASINI, Député Maire
Président de séance et les membres du conseil présents :**

**Le Conseiller Municipal délégué,
Arlette OLLIVIER**

**Compte-rendu de la délibération affiché le : 31/05/2012
(articles L 2121-25 et R 2121-11 du C.G.C.T.)**



DGAS Education, Culture, Politique de la Ville
DIRECTION: Musées et Patrimoine Culturel
SERVICE

DEMANDE DE MODIFICATION
FICHE D'OPERATION INDIVIDUALISEE

OBJET : Restauration des façades nord et ouest de l'Hôtel de Ville

Date ou période de la réalisation :Durée globale estimée à 14 mois à compter de l'ordre de service prescrivant le début des travaux par tranche (7 mois tranche ferme, 7 mois tranche conditionnelle)

Demande de modification inscrite au Conseil municipal du : 29 mai 2012

Désignation de la dépense	Montants HT votés le 12/12/2011	Nouveaux montants H.T	Observations
→ Services avant programmation			
Etude préalable de l'Architecte en Chef des Monuments Historiques	23 184,43	23 184,43	Convention Ville-Architecte en Chef Prestation réalisée
Projet Architectural et Technique et maîtrise d'oeuvre par l'Architecte en chef des Monuments Historiques	83 099,97	83 099,97	Convention Ville-Architecte en Chef Prestation réalisée
Vérificateur des Monuments Historiques	13 040,80	13 040,80	Convention Ville-Architecte en Chef
Mission SCPS	6.000,00	6.000,00	Marché existant A 7042
Mission de contrôle technique	6.000,00	6.000,00	Marché existant P 9007
Communication – exposition	7.000,00	7.000,00	Montant inférieur à 20% du montant global considéré comme un « petit lot » passé selon la procédure inférieure à 20.000 € H.T
Montant total des services :	138.325,20 €	138.325,20 €	

Désignation de la dépense	Montants HT votés le 12/12/2011	Nouveaux montants H.T	Observations
→ Travaux			
Lot 1: Installation de chantier – Pierre de taille <i>Tranche ferme « façade Nord sur la place des Cardeurs</i>	279.659,75	279.659,75	Appel d'offres
Lot 1 - Installation de chantier – Pierre de taille <i>Tranche conditionnelle « façade Ouest, rue de la Verrerie</i>	223.314,39	223.314,39	Appel d'offres
Lot 2: Menuiserie – Ferronnerie - Peinture <i>Tranche ferme « façade Nord sur la place des Cardeurs</i>	164.855,00	164.855,00	Appel d'offres
Lot 2 - Menuiserie – Ferronnerie - Peinture <i>Tranche conditionnelle « façade Ouest, rue de la Verrerie »:</i>	134.275,00	134.275,00	Appel d'offres
Restauration des sculptures		31.370,00	Montant inférieur à 20% du montant global considéré comme un « petit lot » (article 27) passé selon la procédure de 20.000 à 90.000 €
Montant total des travaux et procédure :	802.104,14 €	833.474,14 €	
	Appel d'offres	Appel d'offres	

Pour information : montant global H.T de l'opération	Montant HT votés le 12/12/2011	Nouveaux montants H.T
	940.429,34 €	971.799,34 €

Les montants mentionnés sont donnés à titre **estimatif**.

NB : Il convient de préciser, dans la colonne « observations », la référence à un marché existant, ou relevant de l'article 30 du Code des marchés publics, ou bien la procédure des « petits lots » adéquate.